

## [Text]

not trying—or else 2,000 metric tonnes would not be coming back into Canada.

We contacted the manufacturer who imported that 2,000 metric tonnes of American linseed oil. He would have bought it from Canada—it would not have cost him any more or less—but the people who are in that crushing industry have not bothered to contact him for five years. So we felt that if this part of the industry is not going to contact him, he can go to somebody who is looking for business.

Paramount to this is the situation where the duties cause the manufacturer to substitute some other ingredient in place of linseed oil, which has the effect of lower quality paint with no designation other than "oil base". No buyer knows for sure what oil or solvent is used: it could probably be soybean oil. This in turn is detrimental to all producers of flax in western Canada. Linseed oil tends to be relegated to the same class as the oil-base paint, when in fact good-quality linseed oil-base paint cannot be beaten.

Flax Growers Western Canada feel that the two governments will be looking for a good place to start removing tariffs and duties. We are offering you an excellent place to fast-track removal of tariffs.

The tariff on Canadian flax entering the United States of America should be dropped entirely as soon as possible—as early as May 1, 1988. This tariff could be dropped with absolutely no dissenting voices on either side and would be an excellent gesture of goodwill from the U.S.A. and Canada.

We ask that there be no phasing down of the tariff or the duty. We ask that free trade, as supported by Flax Growers Western Canada, take immediate effect.

If you do not mind, Mr. Chairman, I would ask for a few more moments. As I said, I was President of Saskatchewan Seed Growers, and as such seed growers and seed trade move a considerable amount of forage seeds and legume seeds to the U.S. It has developed a very large market, particularly due to the programs in the U.S. We would like to see that continue.

In co-operation with other seed growers from western Canada, the Saskatchewan seed growers are also appearing at American trade shows. We are now at one in Fargo, North Dakota, later we will be at Bismark, North Dakota, and we will be at one at Culbertson, Montana, in the New Year. The purpose of these appearances is to sell our certified seed, which they find of a very high standard. They use our varieties in their rotations.

There is a developing market in some of the pulse crops over the border, and it is significant. We think we

## [Translation]

est plus que les entreprises locales n'essaient même pas, sinon nous n'aurions pas 2,000 tonnes qui reviendraient chez nous.

Nous avons d'ailleurs interrogé le fabricant qui a importé 2,000 tonnes d'huile de lin américaine, et il nous a dit qu'il était prêt à les acheter au Canada, puisque cela ne lui aurait pas coûté plus cher, mais que les sociétés de broyage n'avaient pas pris la peine d'entrer en contact avec lui au cours des cinq dernières années. Il s'est donc adressé ailleurs.

L'un des problèmes cruciaux dans ces secteurs est que les droits de douane incitent les fabricants à remplacer l'huile de lin par d'autres ingrédients, ce qui les amène à fabriquer des peintures de qualité inférieure, qu'ils peuvent simplement désigner comme étant des peintures «à base d'huile», sans que personne sache quelle huile ou quel diluant a été utilisé. Il peut s'agir d'huile de soja. Cela est évidemment néfaste aux producteurs de lin des provinces de l'Ouest. L'huile de lin tend à être reléguée dans la même catégorie de produits que les peintures à base d'huile, alors qu'une peinture de bonne qualité à base d'huile de lin serait tout simplement imbattable.

Notre association des producteurs de lin de l'Ouest du Canada estime que les deux gouvernements vont chercher les secteurs dans lesquels ils pourraient rapidement abolir les droits de douane, et nous estimons que notre industrie se prête parfaitement à une telle initiative.

Les droits de douane frappant le lin canadien importé aux États-Unis devraient être abolis le plus rapidement possible, même dès le 1<sup>er</sup> mai 1988. Une telle mesure serait acceptée sans aucune contestation de chaque côté de la frontière et constituerait un signe évident de bonne volonté de la part des deux nations.

Nous demandons le passage immédiat au libre-échange, sans réduction graduelle des droits de douane.

Si vous me le permettez, monsieur le président, je voudrais ajouter quelques mots. Comme je l'ai dit, j'occupais le poste de président des Saskatchewan Seed Growers et, à ce titre, je sais que nous exportons des quantités considérables de graines de fourrage et de graines de légumes aux États-Unis. Cela est devenu un marché très important, surtout grâce aux programmes en vigueur aux États-Unis. Nous aimerais que cela continue.

En coopération avec les autres producteurs de graines de l'Ouest canadien, les producteurs de graines de la Saskatchewan sont présents dans les foires commerciales américaines. Nous sommes actuellement à la foire commerciale de Fargo, dans le Dakota du Nord, et nous irons plus tard à celle de Bismark, dans le même État, et de Culbertson, dans le Montana. Notre présence là-bas est destinée à promouvoir nos graines certifiées, que les clients américains jugent d'excellente qualité.

On constate également l'expansion d'un marché de légumineuses aux États-Unis. Nous savons que nos